



THE INTERNATIONAL GROUP, INC.

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit	Produits de la série 8500 - 8800 (Astorstat^{MD})
Autres moyens d'identification	
Numéro de la FDS	8500 - 8800 Series (921277)_Canada_French
Synonymes	Voir en page 9
Usage recommandé	Diverses utilisations finales, par ex., excipient pharmaceutique, soins personnels/cosmétiques, revêtements pour contact alimentaire, additifs pour mélanges de cires, utilisation dans des adhésifs, etc.
Restrictions d'utilisation	Aucuns connus.
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Nom de la société	The International Group Inc.
Adresse	50 Salome Dr. Toronto ON, M1S2A8
Pays	Canada
Téléphone	416-293-4151
Courriel	-
Personne-ressource	-
Numéro de téléphone d'urgence	416-293-4151

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.
Dangers pour la santé	Non classé.
Dangers environnementaux	Non classé.
Éléments d'étiquetage	
Symbole de danger	Aucune.
Mention d'avertissement	Aucune.
Mention de danger	Le produit ne répond pas aux critères de classification.
Conseil de prudence	
Prévention	Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Intervention	Se laver les mains après l'usage.
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
Élimination	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
Autres dangers	Aucuns connus.
Renseignements supplémentaires	Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substances

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
CIRE POLYÉTHYLÈNE		9002-88-4	100

Remarques sur la composition Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation

Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. En cas d'inhalation des fumées du produit chauffé : Transporter à l'extérieur. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. En cas de brûlure par contact avec du produit chaud, refroidir le produit fondu qui adhère à la peau le plus rapidement possible à l'eau et consulter un médecin pour le décoller et traiter les brûlures.

Contact avec les yeux

Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. Une exposition aux fumées ou aux vapeurs du produit surchauffé peut se traduire par une irritation des yeux. Un contact direct avec la matière fondue causera des lésions et des brûlures. Lors de manipulation du produit fondu, un écran oculaire doit être porté en tout temps. Si une lentille de contact est présente, NE PAS retarder l'irrigation ou essayer de retirer la lentille. En cas d'accident, rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Administrer rapidement les premiers soins. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. Ne présente pas une toxicité aiguë par ingestion. Si la matière est ingérée, ne pas faire vomir. Le contact avec le produit chaud peut provoquer de graves brûlures. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact oculaire et cutané : Lorsque le produit est chauffé, un contact avec le produit fondu peut entraîner des lésions et des brûlures.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures thermiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. En cas d'essoufflement, donner de l'oxygène. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Eau pulvérisée. Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO₂).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Éviter la génération de poussières ; les poussières fines dispersées dans l'air à une concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition constituent un danger potentiel d'explosion de poussières. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz irritants peuvent se produire.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Pour un important incendie dans la zone de cargaison, utiliser un support à tuyau automatique ou des lances à eau autonomes, si possible. Sinon, se retirer et laisser brûler.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Risques d'incendie généraux

Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Manipuler comme un thermoplastique. Lorsqu'il s'agit de déversements fondus, laisser la matière se solidifier et refroidir. Maintenir hors des égouts et des cours d'eau par endiguement ou captage du déversement. Recouvrir et placer dans des récipients appropriés pour recyclage ou élimination, selon les lois locales, régionales et nationales en vigueur.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Attendre le refroidissement et la solidification des matériaux fondus avant de les mettre au rebut. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Dans la mesure du possible, laisser le matériau fondu se solidifier naturellement. Racler le produit.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Contacter les autorités locales en cas de déversements dans les égouts ou le milieu aquatique. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne pas contaminer l'eau.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Lorsque le produit est gardé à l'état fondu, on peut effectuer une mise sous gaz inerte pour éviter la dégradation du produit. Sous sa forme solide, éviter la contamination du produit en gardant les récipients fermés. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Chauffer seulement les zones qui disposent d'une ventilation aspirante appropriée. Ne pas respirer les fumées/brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec le produit fondu. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. La matière est un solide à la température ambiante qui présente des caractéristiques de ramollissement à des températures élevées. Au-dessus du point de ramollissement, la matière se liquéfie et s'écoule plus rapidement au fur et à mesure que la température augmente. La matière peut être utilisée comme un liquide chaud à des fins d'application et nécessite des précautions lors de la manipulation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Lorsque le produit est gardé à l'état fondu, on peut effectuer une mise sous gaz inerte pour éviter la dégradation du produit. Sous sa forme solide, éviter la contamination du produit en gardant les récipients fermés.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Substance	Type	Valeur	Forme
CIRE POLYÉTHYLÈNE (CAS 9002-88-4)	TWA	3 mg/m ³	Particules inhalables.
		10 mg/m ³	Total des particules.

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Substance	Type	Valeur	Forme
CIRE POLYÉTHYLÈNE (CAS 9002-88-4)	TWA	3 mg/m ³	Fraction respirable.
		10 mg/m ³	Poussières totales.

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Substance	Type	Valeur	Forme
CIRE POLYÉTHYLÈNE (CAS 9002-88-4)	TWA	3 mg/m ³	Particules inhalables.
		10 mg/m ³	Inhalable

Substance	Type	Valeur	Forme
CIRE POLYÉTHYLÈNE (CAS 9002-88-4)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.
Valeurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.		
Contrôles d'ingénierie appropriés	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. L'accès facile à l'eau abondante et à un flacon de rinçage pour les yeux devra être garanti.		
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle			
Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité approuvées. Porter un écran facial lors de la manipulation du produit fondu.		
Protection de la peau			
Protection des mains	Porter des gants résistants aux produits chimiques appropriés. Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés.		
Autre	La matière peut être utilisée sous une forme fondue. Pour éviter les blessures, il faut porter des vêtements protecteurs anti-éclaboussures appropriés, des gants thermiques, des souliers anti-éclaboussures et un écran oculaire. Utiliser la matière fondue dans des endroits bien ventilés. Lorsque le travail s'effectue dans un espace confiné, il est recommandé d'utiliser un équipement respiratoire approprié.		
Protection respiratoire	Si les contrôles d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées (lorsqu'il y a lieu) ou à un taux acceptable (dans les pays où des limites d'exposition n'ont pas été établies), porter un masque respiratoire complet à adduction d'air approuvé. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive s'il y a des possibilités de libération incontrôlée, si les niveaux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres conditions où des respirateurs à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate.		
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.		
Considérations d'hygiène générale	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.		

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	
État physique	Solide.
Forme	Sphérules, pastilles ou granulés.
Couleur	Blanc.
Odeur	Aucune.
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible.
pH	Sans objet.
Point de fusion et point de congélation	67 - 121 °C (152.6 - 249.8 °F)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	> 300 °C (> 572 °F)
Point d'éclair	> 150.0 °C (> 302.0 °F) ASTM D-93
Taux d'évaporation	< 0.01 (Acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solides et gaz)	Alimentera une flamme au-dessus du point d'éclair.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Aucune donnée disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Aucune donnée disponible.
Tension de vapeur	< 0.01 mm Hg (77 °F/25 °C)
Densité de vapeur	> 5 (Air = 1)
Densité relative	0.92 - 0.96 (77 °F/25 °C)

Solubilité	
Solubilité (eau)	< 0.1 % (20 °C)
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Données non disponibles.
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible.
Température de décomposition	Aucune donnée disponible.
Viscosité	Aucune donnée disponible.
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.
Coefficient de partage (huile/eau)	< 0.01
Pourcentage de matières volatiles	Négligeable.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition de ce produit peut produire du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et d'autres produits comme des aldéhydes et des cétones selon les conditions de l'oxydation.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Sans objet à des températures de travail normales. En cas d'échauffement, il y a risque de formation de vapeurs irritantes. Des fumées de cire ont été rapportées comme irritantes pour les voies respiratoires, plus particulièrement chez les personnes sensibles.
Contact avec la peau	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation. Le produit fondu peut produire des brûlures thermiques.
Contact avec les yeux	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation. Le produit fondu peut produire des brûlures thermiques.
Ingestion	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation. Le contact avec le produit chaud peut causer des brûlures thermiques susceptibles d'entraîner des lésions irréversibles.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Contact oculaire et cutané : Le contact avec les substances en fusion peut provoquer des brûlures thermiques.
--	---

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Danger de brûlure thermique - un contact avec le produit chaud peut provoquer des brûlures thermiques.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé. Un contact direct de la matière fondue avec les yeux provoquera des brûlures thermiques et des lésions oculaires.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation respiratoire	Non classé.
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé.
Cancérogénicité	Ne devrait pas causer le cancer.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

CIRE POLYÉTHYLÈNE (CAS 9002-88-4)

3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction	Non classé.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.
Danger par aspiration	Peu probable en raison de la forme du produit.
Effets chroniques	Non présumé dangereux selon les critères de l'OSHA. Aucune propriété dangereuse attendue. Une exposition aux vapeurs ou à la fumée de la matière fondue manipulée dans des zones confinées peut produire une irritation des voies respiratoires et un inconfort physique possible chez les individus sensibles.
Autres informations	Aucune.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.
Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.
Mobilité dans le sol	Le produit est insoluble dans l'eau.
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les contenants vides peuvent contenir un résidu du produit, se conformer aux avertissements de l'étiquette, même une fois le contenant vide.

14. Informations relatives au transport

TMD	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IATA	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IMDG	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC	Sans objet.
Informations générales	Sous sa forme solide, ce produit n'est pas réglementé comme une marchandise dangereuse. Le produit expédié chaud et fondu nécessite une classe 9 « CHAUD » avec la mention : Matière à température élevée, liquide, N.S.A. 9, UN3257, III (mélange polyoléfinique).

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Date de publication	30-Mai-2016
Date de la révision	-
Version n°	01
Autres informations	La classification des dangers environnementaux et pour la santé est dérivée d'une combinaison de méthodes de calculs et de données d'essai, si disponible.
Liste des abréviations	TWA : Moyenne pondérée en temps. STEL : Valeur limite d'exposition à court terme. PEL : Limite d'exposition admissible.

Références	ACGIH - Documentation des valeurs limites d'exposition et des indices biologiques d'exposition Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (registre des effets toxiques des substances chimiques) (RTECS)
Avis de non-responsabilité	Cette fiche de données de sécurité vous est offerte à titre informatif seulement. Nous pensons que les mentions, informations techniques et recommandations contenues dans les présentes sont fiables, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite. THE INTERNATIONAL GROUP, INC. n'assume aucune responsabilité en cas de perte, de dommage ou de frais, directs ou indirects, associés à l'utilisation de son produit. L'utilisateur est responsable d'établir lui-même la pertinence et la complétude de telles informations pour l'utilisation ou l'application requise. Nous n'assumons aucune responsabilité légale ni ne donnons aucune permission, incitation ou recommandation pour mettre en œuvre une invention brevetée sans une licence. En outre, l'utilisateur est responsable d'utiliser ce produit dans le plein respect de tous les règlements sur la santé, la sécurité et l'environnement.

NUMÉRO DE PRODUIT	NUMÉRO DE PRODUIT	NUMÉRO DE PRODUIT	NUMÉRO DE PRODUIT	NUMÉRO DE PRODUIT
8501A	8536D	8593A	8670A	8785A
8502A	8536E	8594A	8671A	R-6134A
8504A	8537A	8595A	8671B	R-6147A
8505A	8538A	8596A	8674A	R-6164A
8505B	8539A	8597A	8676A	R-6199A
8505C	8540A	8603A	8676B	R-6217A
8505D	8540B	8603B	8676C	R-6217B
8507A	8540C	8603C	8676D	R-6349A
8507B	8541A	8604A	8676E	R-6376A
8507C	8541B	8605A	8676F	R-6401A
8508A	8542A	8607A	8677A	R-6420A
8508B	8542B	8607B	8680A	R-6484A
8509A	8542C	8612A	8688A	R-6508A
8510A	8543A	8613A	8690A	R-6596A
8510B	8544A	8614A	8691A	R-6669A
8510C	8550A	8615A	8692A	R-6796A
8510D	8551A	8616A	8693A	R-6833A
8511A	8552A	8617A	8695A	R-6838A
8512A	8552B	8618A	8697A	R-6864A
8513A	8552C	8622A	8702A	R-6969A
8513B	8552D	8623A	8703A	R-7123A
8514A	8553A	8624A	8704A	R-7134A
8514B	8553B	8625A	8704B	
8515A	8553C	8626A	8705A	
8516A	8554A	8626B	8705B	
8516B	8554B	8627A	8706A	
8516C	8554C	8628A	8706B	
8517A	8555A	8629A	8707A	
8518A	8557A	8630A	8708A	
8519A	8558A	8630B	8711A	
8519B	8559A	8630C	8713A	
8520A	8560A	8631A	8720A	
8520B	8561A	8647A	8728A	
8520C	8561B	8647B	8729A	
8520D	8561C	8648A	8731A	
8522A	8562A	8649A	8733A	
8522B	8563A	8650A	8734A	
8522C	8563B	8650B	8735A	
8522D	8563C	8651A	8738A	
8523A	8564A	8651B	8738B	
8523B	8567A	8652A	8741B	
8525A	8568A	8652C	8743A	
8526A	8569A	8653A	8743B	
8526B	8570A	8654A	8744A	
8527A	8571A	8655A	8745A	
8529A	8573A	8655B	8745B	
8529B	8574A	8655C	8747A	
8530A	8575B	8655D	8748A	
8531A	8577A	8660A	8758A	
8532A	8578A	8661B	8760A	
8532B	8579A	8665A	8761A	
8533A	8582A	8666A	8762A	
8534A	8586A	8667A	8763A	
8535A	8587A	8667B	8764A	
8535B	8589A	8668A	8765A	
8535C	8589B	8668B	8766A	
8536A	8590A	8668C	8777A	
8536B	8591A	8669A	8779A	
8536C	8592A	8669B	8783A	